



CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX



Communiqué de presse, le 21 septembre 2026

Forêt de Retz : Les acteurs de Forêt d'Exception® intensifient la lutte contre les dépôts sauvages

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) et l'Office national des forêts (ONF) travaillent conjointement, depuis de nombreuses années, pour lutter contre les dépôts sauvages en forêt.

Ils en ont d'ailleurs fait, avec la Cité internationale de la langue française, l'un des engagements du Label Forêt d'exception® (FODEX) obtenu pour la forêt de Retz, en février 2022.

Depuis le début de l'année, la démarche contre les déchets en forêt s'est intensifiée avec la signature d'une charte et la participation à une nouvelle action de ramassage « Nettoyons la nature », le dimanche 27 septembre.

Une charte pour lutter contre les dépôts sauvages

Depuis plusieurs années, l'ONF, les chasseurs de la forêt domaniale et les associations intervenant en forêt de Retz participent à l'opération *Hauts-de-France Propres* avec l'aide logistique de la CCRV.

En parallèle, la CCRV permet à l'ONF d'avoir un accès gratuit à la déchèterie de Villers-Cotterêts pour déposer les déchets de petit volume ramassés par les agents forestiers.

Cependant ces actions ponctuelles s'étant avérées insuffisantes pour réduire les dépôts sauvages et en assurer l'enlèvement dans des délais raisonnables, la CCRV, l'ONF et la Cité ont souhaité une mobilisation plus importante. Il a ainsi été proposé aux différents acteurs locaux, communes, associations, collectivités, forces de l'ordre, de signer une charte « propreté en lisières et forêt de Retz » constituée autour de 3 objectifs et d'un plan d'actions. Au total, 28 signataires se sont engagés à travailler conjointement pour améliorer la prévention et la répression.

Les objectifs :

- ✓ Réduire de façon significative le volume de déchets à collecter,
- ✓ Définir les voies et moyens pour atteindre cet objectif (organisation et coordination, actions de prévention, communication, signalement et repérage des déchets, collecte des déchets, répression, suivi de la charte et du plan d'actions),
- ✓ Veiller à ce que les déchets issus des dépôts sauvages en forêt et lisières soient collectés et traités dans les bonnes filières avec le meilleur mode de valorisation en fonction de leur typologie.

Les trois domaines d'actions :

- ✓ La prévention et la communication
- ✓ La collecte des déchets
- ✓ La répression

La liste des signataires :

- ✓ Sous-Préfecture de l'arrondissement de Soissons
- ✓ CCRV
- ✓ ONF
- ✓ Cité internationale de la langue française
- ✓ Commune de Chouy¹
- ✓ Commune de Coyolles
- ✓ Commune de Dampleux
- ✓ Commune de Faverolles
- ✓ Commune d'Haramont
- ✓ Commune de La Ferté-Milon
- ✓ Commune de Largny-sur-Automne
- ✓ Commune de Montgobert
- ✓ Commune de Puiseux-en-Retz
- ✓ Commune de Taillefontaine
- ✓ Commune de Troësnes
- ✓ Commune de Villers-Cotterêts
- ✓ Commune de Longpont
- ✓ Commune de Vivières
- ✓ Gendarmerie de l'Aisne
- ✓ Conseil Départemental de l'Aisne
- ✓ Chambre de Commerce et d'Industrie Aisne Hauts-de-France
- ✓ Chambre des Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France
- ✓ Équipage de Villers-Cotterêts
- ✓ Équipage du Rallye de la Passion
- ✓ Association Route Européenne d'Artagnan
- ✓ Association des Amis du Château de Villers-Cotterêts
- ✓ Association de la Laie des pots
- ✓ Association des Amis de la forêt de Retz

Une nouvelle action de ramassage « Nettoyons la nature » le 27 septembre

Parmi les actions de la charte, la participation à une nouvelle journée de ramassage des déchets en forêt a été proposée, en complément de l'opération *Hauts-de-France Propres*. De ce fait, la CCRV, l'ONF et la Cité ont rejoint la campagne *Nettoyons la Nature*, mis en place par E. Leclerc, le dimanche 27 septembre. Cette journée permet également d'associer l'événement de l'ONF *Tous en forêt* pour proposer le programme suivant :

- ✓ Rdv à 8h30 à l'étang de Malva
 - ✓ Ramassage des déchets en forêt jusqu'à 12h
- La CCRV met à disposition des bacs pour les déchets et prend en charge le traitement de ces derniers. Gants, chasubles et sacs seront mis à disposition par le Leclerc de Villers-Cotterêts.
- ✓ 12h à 14h : pique-nique commenté avec exposition et essais d'outils pour comprendre le métier de forestier

¹ Communes qui se situent sur le territoire de la forêt de Retz

Informations pratiques :

- ✓ Date : Dimanche 27 septembre
- ✓ Horaire : 8h30
- ✓ Plus d'informations sur [Tous en forêt 2026](#)

Dans ce contexte, la Cité internationale de la langue française a souhaité associer à l'opération, les élèves du collège Max Dussuchal à Villers-Cotterêts, le vendredi 25 septembre. Au programme : ramassage des déchets dans le parc suivi d'une découverte de la cité et de ses métiers.

Contacts presse :**Cité internationale de la
langue française**

Lyse Hautecœur
[lyse.hautecoeur@
monuments-nationaux.fr](mailto:lyse.hautecoeur@monuments-nationaux.fr)
07 60 26 06 63

**Office national
des forêts**

Elise Picquet
elise.picquet@onf.fr
06 21 50 80 31

Anna Antraygues
anna.antraygues@onf.fr
06 17 78 16 37

**Communauté de Communes
Retz-en-Valois**

Marlène Rollet
m.rollet@retzenvalois.fr
03 23 96 60 17 – 06 86 93 26 89

Emilie Hanat
e.hanat@retzenvalois.fr
03 23 96 61 38